

Liberté Égalité Eratornité

ÉLUS & COLLECTIVITÉS LOCALES

Tous concernés, tous impliqués

Influenza aviaire hautement pathogène



Le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est aujourd'hui devenu une menace permanente pour les oiseaux sauvages et d'élevage, mais également pour certains mammifères et pour l'homme.

Que faire si vous êtes confrontés à des oiseaux morts sur votre territoire?

Quel est votre rôle en matière de prévention?

- Traiter les <u>appels téléphoniques</u> qui signaleraient des cadavres d'oiseaux et informer les services du réseau SAGIR (Office français de la biodiversité OFB) ainsi que la fédération départementale des chasseurs.
- 2 En cas de mortalité d'oiseaux, organiser le <u>ramassage des cadavres</u> présents sur le domaine public municipal, dans le respect des mesures d'hygiène (gants, masque, désinfection des chaussures après collecte, etc.).
- Au-delà de 40 kg, la prise en charge de ces cadavres est gratuite et assurée par l'entreprise en charge du <u>service public de l'équarrissage</u> de votre secteur.

 Organisez le ramassage et conservez les cadavres dans un congélateur pour en bénéficier.

Plus d'informations :



SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr







